



Catholic Relief Services (CRS)/ Projet : Youth Employability and Agriculture (YEA)/
Employabilité des Jeunes et Agriculture

DEMANDE DE DEVIS DE CRS (RFQ) Public

Réf : GN2304

**Achat de semences maraîchères dans le cadre du Projet
"Employabilité des jeunes et agriculture"**

Décembre 2022

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

**APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT DES SEMENCES MARAICHÈRES
AU BÉNÉFICE DU PROJET « JEUNESSE, EMPLOYABILITÉ ET
AGRICULTURE »**

N° REF_GN2304

Chers fournisseurs,

Catholic Relief Services (CRS) a le plaisir de vous convier à soumissionner pour un Appel d'Offres Restreint dans le cadre du projet « Youth Employability and Agriculture », Employabilité des jeunes et Agriculture financé et mis en œuvre par CRS en partenariat avec OCPH sur fonds propres pour le marché de fournitures susmentionné, constitué d'un seul lot :

- **Lot unique : Fourniture de semences maraîchères.**

Le présent Dossier d'Appel d'Offres contient les modalités et les détails de soumission.
La date limite de réception des offres est fixée au **06 janvier 2023 à 11H 00.**

Les soumissionnaires se trouvant à Conakry doivent déposer leurs offres dans une enveloppe fermée à la réception du bureau de CRS à Conakry.

Les offres doivent être signées et tamponnées à tous les endroits importants. L'enveloppe devra être libellée comme suit et ne devra pas porter le nom du soumissionnaire.

Destinataire : Représentante Résidente de CRS Guinée
Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporé Cité/ Commune de Ratoma, parcelle 15 16,
Lot 5, BP 128 Conakry, Téléphone : (00224) 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

Objet : Achat de semences maraîchères projet YEA.

Réf. : Demande de devis : GN2304

Pour ceux qui sont à l'intérieur du pays, ils peuvent envoyer leurs offres par courriel à l'adresse : **bids.guinee@crs.org**.

Veillez obligatoirement préciser, sur la ligne de l'objet du message, le numéro de référence **GN2304 : Achat de semences maraîchères projet YEA.**

Les offres dont les mails ne porteront pas le numéro de référence **GN2304** risquent d'être ignorées.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame/Monsieur, en l'expression de notre franche collaboration.

Conakry le 22 décembre 2022



Demande de devis

Titre : Achat de semences maraîchères GN2304

CRS accepte les devis de fournisseurs pour l'achat de semences de cultures maraîchères spécifiées en

1- Conditions requises et liste des prix

Les devis doivent être envoyés en utilisant le modèle de la Liste des prix fourni à l'annexe A et suivant les Exigences et spécifications techniques figurant à l'annexe B.

2- Devise

Tous les prix seront indiqués en franc guinéen (GNF).

3- Langue du devis :

Le devis établi par le fournisseur, ainsi que toutes les correspondances et les documents relatifs aux devis échangés entre le fournisseur ou vendeur et CRS, seront rédigés en français.

4- Éclaircissement à propos des documents de la demande de devis :

Les fournisseurs nécessitant un éclaircissement à propos de la demande de devis ou de la réunion d'information pré soumission pourront s'adresser à CRS par écrit. Il sera renvoyé par écrit la réponse à toute demande d'éclaircissement concernant l'appel d'offres si celle-ci est reçue (au plus tard) deux jours avant la date limite de soumission des devis. Les copies écrites de la réponse de CRS (y compris une explication de la requête, mais sans préciser la source de la demande) seront publiées de la même manière que le présent appel d'offres. La demande d'éclaircissement peut être adressée par écrit à : bids.guinee@crs.org

5- Livraison (applicable aux biens et services)

À supposer qu'un contrat peut être conclu de manière satisfaisante au cours du mois d'octobre 2022, le fournisseur devra livrer les biens dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables aux lieux qui seront indiquées lors de la signature du contrat.

Le lieu de livraison prévu est Kankan (Bureau de OCPH), quartier Korialen Commune urbaine de Kankan, près de la BICIGUI dans l'enceinte de la cathédrale. Tél. : +224 622 06 60 64

6- Les conditions de paiement

Le paiement se fera dans les trente (30) jours suivant la livraison des biens/services et la fourniture de la facture finale avec copie originale du bon de commande.

Le paiement sera fait par virement bancaire sur le compte de la structure soumissionnaire.

En cas de retard dans la livraison de la commande/bien, une pénalité sera appliquée par jour calendaire de retard. Le montant de cette pénalité est fixé à 1/2000ème du montant du contrat par jour ouvrable en retard sans pouvoir dépasser cumulativement 5% du prix de marché.

7- Votre devis doit comprendre :

- a- La liste des prix dûment remplie (en utilisant le formulaire prévu à l'annexe A) ;
- b- Le formulaire du cahier des charges et spécifications techniques rempli suivant le modèle en annexe B ;

- c- Le formulaire de devis (utiliser le modèle de l'annexe C) ;
- d- Une copie de l'inscription du soumissionnaire au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- e- Un Numéro d'Identification Fiscale (copie du certificat d'immatriculation Fiscale à jour, NIF valable au 30-06-2022 au moins) ;
- f- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

8- Coût du devis

Les fournisseurs/vendeurs assument tous les coûts associés à la préparation et à la soumission du devis, et CRS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de l'appel d'offres.

9- Date limite et conditions de soumission du devis

Toutes les offres devront être envoyés physiquement (ou par courriel à bids.guinee@crs.org) au plus tard le:

Date : Le vendredi 06 janvier 2022

Heure : 10h00 GMT

a. Envoi des devis par dépôt physique :

Une (1) copie du devis sous enveloppe fermée devra être déposée à la réception au bureau de CRS à l'adresse suivante :

**Immeuble CRS, Rue de la Brioché Dorée, Kaporo Cité/ Commune de Ratoma
Parcelle 15-16, Lot 5, BP 128 Conakry,
Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60**

Le devis doit être signé et tamponné à tous les endroits importants. L'enveloppe devra être libellée comme suit :

Destinataire : Représentante Résidente de CRS Guinée

Objet : Achat de semences maraichères projet YEA

Réf. : Demande de devis Guinea GN2304

Ou

b. Envoi des devis à un courriel sécurisé :

Vous pouvez soumettre votre devis par courriel à : bids.guinee@crs.org

Veillez préciser, sur la ligne de l'objet du message, le numéro de référence **GN2304**.

Le devis aura une durée de validité de **90 jours** après la date de clôture prescrite par CRS. Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant. CRS se réserve le droit d'attribuer le contrat à un ou plusieurs fournisseurs l'ensemble des fournitures demandées ou partiellement. Le fournisseur s'engage à honorer le bon de commande sous la forme prévue au moment de l'attribution, selon les modalités et les conditions énoncées dans la présente, et pour le montant convenu.

10- Modifications à la demande de devis

Au plus tard 3 jours avant la date limite de soumission des devis, CRS peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement d'un fournisseur ou vendeur potentiel, modifier la demande de devis. Afin

d'accorder aux éventuels fournisseurs/vendeurs un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications lors de la préparation de leurs devis, CRS pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d'envoi des devis. Toute modification sera publiée de la même manière que la présente demande de devis.

11- Méthode et critères d'évaluation

Les devis doivent être évalués afin de déterminer l'offre de moindre coût (meilleure valeur) qui soit techniquement la plus acceptable.

La méthode d'évaluation est la suivante :

a- Évaluation préliminaire des devis. Au cours de cette évaluation, les points suivants seront considérés :

- i. le soumissionnaire sera admis à concourir conformément aux instructions fournies en vertu de la section 13 : Éligibilité ;
- ii. des formulaires obligatoires sont fournis, sans modifications apportées à la rédaction (la rédaction doit être compatible avec le format prescrit). Toutes les parties clés du devis seront datées, signées et tamponnées par le représentant autorisé de la compagnie.

b- Conformité technique des devis. L'évaluation de la conformité technique des offres sera faite sur les bases suivantes :

- i. la conformité à toutes les exigences techniques établies dans le Cahier des charges et spécifications techniques figurant en annexe B.

c- Évaluation financière : les offres jugées techniquement conformes seront évaluées sur la base de l'offre financière la plus intéressante. Le délai de livraison sera aussi pris en compte.

CRS se réserve le droit d'attribuer le contrat à un ou plusieurs soumissionnaires.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : s'il y a une divergence entre le prix à l'unité et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur ou vendeur n'accepte pas la correction d'erreurs, son devis sera rejeté. S'il existe un écart entre les montants en chiffres et en lettre, le montant en lettres prévaudra.

CRS se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres si les offres proposées sont au-dessus du budget approuvé pour ce projet ou pour toute autre raison.

12- Éclaircissement des devis

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des devis, CRS pourra, à sa discrétion, demander au fournisseur ou vendeur des éclaircissements à propos de son devis. La demande d'éclaircissement et la réponse seront faites par écrit 2 jours au plus tard avant la date limite et aucun changement de prix ou changement important du devis ne sera demandé, offert ou permis.

13- Éligibilité

Les offrants ne doivent pas être associés, ou avoir été associés directement ou indirectement, à une entreprise ou l'une de ses filiales engagées par CRS pour prêter ses services dans la

préparation de la conception, des spécifications et autres documents à utiliser pour l'achat des biens objets de cette demande de devis.

Les offrants ne pourront pas présenter une offre ni gagner l'appel d'offres si, au moment de la présentation du devis :

a- les offrants sont déjà suspendus par CRS ou par les Nations Unies, la Banque mondiale ou toute entité publique internationale ;

b- le nom des offrants est associé au terrorisme et apparaît sur la liste publiée par l'Union européenne, le gouvernement des États-Unis et le Conseil de sécurité de l'ONU, qui identifie les individus et les organisations considérés comme étant liés au terrorisme ;

c- les offrants refusent de se conformer au :

- Code de conduite des fournisseurs de CRS, Code de conduite de protection des bénéficiaires d'assistance de toute exploitation et abus sexuels dans le cadre d'opérations de secours humanitaire ;
- Des normes de conduite et de divulgation applicables (Violation des règles de confidentialité) ;
- « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial (2009, avec de possibles modifications de temps à autre), disponible sur le site Internet du Fonds mondial : (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsuppliers_policy_fr.pdf)

14- Échantillons

Non applicable.

Par ailleurs, une des conditions pour établir des relations commerciales avec CRS est que le fournisseur, ses filiales, ses agents, ses intermédiaires et ses intervenants directs collaborent avec CRS ou son agent lors de l'évaluation, l'examen, la vérification, l'inspection, la validation de l'assurance, les activités antifraudes, les enquêtes ou toute autre action.

Le non-respect de cette entière collaboration lors des enquêtes sera considéré par CRS comme un motif suffisant pour répudier et résilier le contrat, et inclure le fournisseur dans la liste des fournisseurs radiés de CRS.

Comme décrit dans les conditions du contrat standard, dans le cadre de leurs activités, les soumissionnaires sont censés respecter les procédures et les normes suivantes :

- Le Code de conduite des fournisseurs ;
- Les normes de conduite et de divulgation (Violation des règles de confidentialité) ;
- « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial : (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsuppliers_policy_fr.pdf)

15- Droit de l'acheteur de modifier les conditions au moment de l'adjudication

CRS se réserve le droit, au moment de l'adjudication du contrat, d'augmenter ou de diminuer au maximum de 5 % la quantité des biens spécifiés dans la demande de devis sans aucune répercussion sur le prix unitaire ou les autres modalités.

16- Notification de l'adjudication :

Avant l'expiration de la période de validité des devis, CRS enverra le contrat au fournisseur ou vendeur retenu. Le contrat ne pourra être accepté que par le fournisseur ou vendeur,

lequel en accusera réception et renverra une copie signée, ou qui livrera les marchandises dans les délais, conformément aux termes de ce contrat, tel qu'énoncé dans les présentes. L'acceptation de ce contrat concernera un contrat entre les parties, en vertu duquel les droits et obligations des parties seront régis exclusivement par les termes et dispositions de ce contrat.

17- Signature du contrat :

Dans les trois (3) jours après la réception du contrat, le fournisseur ou vendeur retenu le signera, le datera et le renverra à CRS.

18- Contestations émanant de fournisseurs

Notre procédure de contestation de fournisseurs permet d'accorder la possibilité aux personnes ou entreprises rejetées de faire appel de la non-attribution d'un contrat dans un processus d'acquisition concurrentiel. Ce recours devra être exercé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de l'avis d'attribution du contrat/bon de commande. Cette procédure n'est pas disponible aux offrants ou soumissionnaires qui n'auraient pas répondu, ou qui auraient répondu hors délais, ou lorsque toutes les propositions ou soumissions auront été rejetées. Si vous pensez que vous n'avez pas été traité équitablement, veuillez envoyer un courriel de clarification à l'adresse de : bids.guinee@crs.org.

19- Garantie :

Le soumissionnaire devra joindre à son offre une garantie écrite et signée, d'au moins une année (12 mois) pour l'ensemble des semences.

Conakry, le 22 décembre 2022



Annexe A : Liste des prix

Les documents suivants font partie de cette demande de devis et doivent être remplis et renvoyés avec votre offre

LE SOUMISSIONNAIRE S'ENGAGE À FOURNIR TOUS LES BIENS/SERVICES STIPULÉS DANS CETTE OFFRE, ET SELON LES MODALITÉS DE CETTE OFFRE AUX PRIX INDIQUÉS SUR CE FORMULAIRE.

LISTE DES PRIX						
N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire hors TVA (GNF)	Prix Total Hors TVA (GNF)	Quantité disponible en stock
1	Aubergine améliorée	Kg	10			
2	Aubergine locale	Kg	9			
3	Chou pommé	Kg	9			
4	Gombo	Kg	16			
5	Tomate	Kg	4			
6	Piment	Kg	1			
7	Carotte	Kg	5			
8	Oignon	Kg	3			
9	Laitue Variété Batavia	Kg	2			
10	Laitue Variété Blanc de Paris	Kg	2			

NB : Les semences devront être exemptes de toutes maladies.

En cas de non-disponibilité de stock en Guinée, veuillez préciser le délai de livraison (en jours) pour une importation.

Nom et adresse exacts de la société

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nom de la personne-ressource :

Courriel de la personne-ressource :

Signature autorisée Date :

Nom du signataire autorisé :

Fonctions du signataire :

Annexe B : Formulaire des exigences et spécifications techniques

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre :

Tous les produits répondant aux exigences minimales seront considérés. Les offerants doivent remplir le tableau ci-dessous en répondant « OUI » ou « NON » ou en apportant une information spécifique requise sur les articles qui seront fournis. Des réponses telles que « voir spécifications ci-jointes » sont inacceptables. Votre offre sera considérée comme irrecevable si vous ne répondez pas à toutes les questions. Les offerants NE SONT PAS autorisés à modifier la colonne « Nos exigences minimales » du tableau de données comparatives ci-dessous. Ces changements pourraient disqualifier votre offre.

Lot unique :

Nos exigences minimales							
N°	Spécifications	Variétés	Appellations en langue de la localité (Maninka)	Quantités à livrer en conditionnement de 50 grammes	Quantités à livrer en conditionnement de 100 grammes	Quantités à livrer en conditionnement de 500 grammes	Votre offre (remplir par OUI ou NON)
1	Aubergine améliorée	Black beauty	Djaro koumba			10 KG = 20 boîtes de 500 grammes	
2	Aubergine locale	Blanche ronde à œuf	Sissèndjaro		1, 400 KG = 14 boîtes de 100 grammes	6, 500 KG = 13 boîtes de 500 grammes	
3	Chou	Chou pommé			2, 100 KG = 21 boîtes de 100 grammes	7, 000 KG = 14 boîtes de 500 grammes	
4	Gombo	Clemson	Minankéré		2, 600 KG soit 26 boîtes de 100 grammes	12, 500 KG soit 25 boîtes de 500 grammes	
5	Tomate	Roma			1, 100 KG = 11 boîtes de 100 grammes	3, 000 KG = 6 boîtes de 500 grammes	

6	Piment	Antillaise		1 KG= 20 boites de 50 grammes		
7	Carotte	Pamela			1,100 KG= 11 boites de 100 grammes	3,500 KG= 7 boites de 500 grammes
8	Oignon	Violet de Galmi			0,400 KG = 4 boites de 100 grammes	1, 500 KG = 3 boites de 500 grammes
9	Laitue	Batavia	Dagnèni		0,300 KG = 3 boites de 100 grammes	1 KG = 2 boites de 500 grammes
		Blanc de paris	N'Zani tolo		0,400 KG = 4 boites de 100 grammes	1 KG = 2 boites de 500 grammes

Les produits doivent avoir **une durée minimale de douze mois précédant la date de péremption lisiblement mentionnée sur les emballages**. Les emballages peuvent être en boîtes métallique, plastique ou en sachets scellés hermétiquement de contenance égale à 50, 100 ou 500 grammes (comme indiqué dans le tableau ci-dessus).

Les produits proposés sont authentiques et conformes aux spécifications et aux exigences mentionnées dans le tableau ci-dessus

Mettre un « X » devant votre réponse :

— _ OUI
— _ NON

Toute divergence doit être consignée ci-dessous :

Annexe C : Formulaire de soumission du devis

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en français, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services de la demande de devis GN2304, énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

- A. Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS ;
- B. Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres ;
- C. Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité ;
- D. Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné, _____ (Nom du signataire autorisé) _____, certifie que je suis _____ (fonction) _____ de _____ (dénomination légale de la société) _____ ; qu'en signant cette demande de devis pour et au nom de (dénomination légale de la société) _____ je certifie que tous les renseignements contenus dans ce document sont exacts et véridiques et que la signature de cette offre relève de mes compétences.

(Signature)

(Nom)

(Fonctions)

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre entreprise pour ce devis

Nom : _____ Fonctions : _____

Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, pays) :

N° de tél. : _____

Courriel : _____

Offre valable jusqu'au : _____ (Date) _____ Doit être au moins de [nombre de jours]

jours

Devise de l'offre : _____

Paiement à [Insérer le nombre de jours identique à celui de l'article 6] jours accepté

(cocher d'une croix)

__ _ OUI

__ _ NON

Annexe D : Formulaire d'expérience antérieure

Description des biens, services	Villes/Pays	Montant total du contrat en GNF	Identification et titre du contrat	Coordonnées du client (nom, adresse mail, Tél)	Année de fin du contrat

Signature autorisée : _____

Cachet : _____

Date : _____

Tous les devis doivent être reçus à l'adresse postale ou courriel indiqué ci-dessous au plus tard le :

Date : vendredi 06 janvier 2022

Heure : 10h00 GMT

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité/ Commune de Ratoma

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.

NB : Tous les documents soumis ne seront pas retournés aux soumissionnaires

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE

N°	Nom du document	Inclus ? Oui/Non
1	Copie du RCCM	
2	Copie du NIF valable au 31 juin 2022 (au moins)	
3	Relevé d'identité bancaire (RIB) venant de votre banque	
4	Annexe A - liste des prix	
5	Annexe B - Formulaire des exigences et spécifications techniques	
6	Annexe C : Formulaire de soumission du devis	
7	Annexe D : Formulaire d'expérience antérieure	

NB : CRS se réserve le droit de ne pas considérer les offres ne comportant pas les pièces N° 1, 2 et 3 citées ci-dessus dans ce tableau.